

## Compte-Rendu du comité de pilotage de l'Observatoire de la Vie Etudiante

**Jeudi 20 novembre 2014 15h-16h30**

### **Présents :**

DELATTRE Eric (Directeur OVE)  
FICHOT Frédéric (Directeur Qualité, Présidence)  
GIUSTI Alexandre (Cellule Développement)  
GLOVER Lucinda, (UFR Langues et Études Internationales)  
GLUCK Colette (Directrice du SCUIO-IP)  
JUBAULT Pierre (Vice-président étudiant)  
MALÉTIE Ludovic (OVE)  
MINVIELLE Erwann (UFR Lettres et Sciences Humaines)  
NGUYEN Thuy-Mai (Directrice générale adjointe, chargée de l'aide au pilotage)  
RIFLADE Florence (Directrice DEVE)  
TRAN-VAN Chantal (OVE)  
TREGOUËT Thomas (UFR Économie et Gestion)

### **Membres excusés :**

AUDEOUD Catherine (UFR Droit)  
CAVECCHI Marie-Christine (Représentante du Conseil Général)  
LADOUCE Johanna (Étudiante)  
MARCENAC Françoise (Directrice adjoint pédagogie- IUT)

### **Membres absents :**

CARREIRAS Franck (UFR Sciences et Techniques)  
COHEN Thierry (Représentant du CROUS)  
EMARD-LACROIX Juliette (Étudiante)  
MONGONDRY Christian (Représentant de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise)

Eric Delattre introduit la séance en remerciant les membres du comité de pilotage de leur participation. Il introduit la séance en rappelant les trois principales tâches menées par l'OVE :

- L'enquête Insertion Professionnelle à 30 mois menée sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Les évaluations volontaires des enseignements,
- L'évaluation par les étudiants des enseignements et services.

Il présente le cadre futur des missions de l'OVE, défini par la lettre de mission établie par la Présidence de l'UCP. Les activités à venir de l'OVE seront menées autour de trois axes :

- L'observation de la satisfaction des étudiants envers les enseignements et services,
- L'observation de l'insertion professionnelle des diplômés et de leur satisfaction vis-à-vis de leur cursus au sein de l'université,

- L'observation de la satisfaction des personnels de l'UCP.

Dans ce cadre, Eric Delattre précise que certaines des méthodes de production actuelles de l'OVE devront être modifiées afin de permettre en particulier des saisies automatiques lors des différentes enquêtes de l'OVE.

Lucinda Glover s'interroge sur le devenir de la volonté affichée antérieurement de réaliser des processus d'évaluation plus systématiques des enseignements.

Eric Delattre répond que la décision de mettre en place de telles évaluations n'est pas du ressort de l'OVE mais de la lettre de mission établie par le président de l'UCP.

Frédéric Fichot rappelle en outre que l'action de l'OVE s'inscrit dans le cadre de la politique qualité, arrêtée par le Conseil d'Administration le 29 avril 2014 ([cf. Politique qualité](#)). Ainsi la proposition concernant les évaluations des enseignements doit être établie par la Commission Qualité de l'université lors de l'année universitaire en cours et être présentée pour avis à la Commission Formation et Vie Universitaire.

Lucinda Glover demande en outre l'ajout d'une question relative aux compétences linguistiques dans les questionnaires concernant l'insertion professionnelle.

Frédéric Fichot présente également les nouvelles missions de l'OVE :

- Participation au sein de la Commission Qualité à la mise à jour des différents questionnaires,
- Mise en place d'une enquête IP à 6 mois (réalisée actuellement par le SCUIO-IP) puis à 18 mois et enfin tuilage avec l'enquête IP 30 mois,
- Collaboration étroite avec la cellule Développement pour que les données recueillies par les enquêtes IP précitées soient disponibles sur la base de données EUDONET.

Frédéric Fichot annonce donc la création de trois observatoires, au sein de l'actuel OVE, dont le nom va être modifié et les statuts adoptés très prochainement :

- l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP),
- l'Observatoire de la Vie des Etudiants (OVE),
- l'Observatoire de la Vie des Personnels (OVP).

Ce service sera rattaché au Cabinet de la Présidence, sous la responsabilité directe de Frédéric Fichot, afin d'assurer son indépendance et la confidentialité des données qui y sont traitées.

Erwann Minvielle interroge Colette Gluck sur la disponibilité des résultats de l'enquête d'insertion à 6 mois menée par le SCUIO-IP. Colette Gluck précise que les résultats de cette enquête sont actuellement diffusés seulement aux directeurs de composante et à la présidence et qu'une diffusion plus large, à l'instar des résultats de l'enquête IP à 30 mois, est envisageable. Cette enquête permet en outre au SCUIO-IP d'accompagner certains étudiants dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Erwann Minvielle précise l'intérêt d'une telle enquête pour la constitution des dossiers d'accréditation des diplômes.

Frédéric Fichot ajoute que cette enquête à 6 mois est effectuée en standard dans les écoles de commerce et d'ingénieurs et qu'elle permettra à l'UCP de proposer les mêmes éléments d'appréciation aux candidats en particulier au niveau Master.

Colette Gluck présente ensuite le projet Univ d'Hiver. Ce projet est un dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur mis en place par l'UCP à destination de populations éloignées de l'université. L'OVE interviendrait en tant qu'expert statistique pour évaluer l'efficacité du projet. Une grande partie du projet consiste à construire les groupes de population témoins et impactés. Cette tâche sera assurée par le dispositif Univ d'Hiver.

Thomas Tregouët interroge sur la disponibilité d'indicateurs de réussite au niveau Licence, plus utiles dans certains cas que les indicateurs au niveau Master.

Thuy-Mai Nguyen rappelle qu'il s'agit d'indicateurs nationaux, qui sont suivis au niveau du contrat quinquennal par le SEAP (service évaluation et aide au pilotage). Ils ont été communiqués aux directeurs de composante, notamment dans le cadre de l'auto évaluation. L'élaboration de ces indicateurs est actuellement faite par la DISI, mais elle pourrait être assurée par l'OVE.

Frédéric Fichot rappelle également la nécessité de publier de tels indicateurs sur les descriptifs de chaque diplôme et que la Revue de l'UCP ([cf. relevé de décisions de la première Revue de l'UCP du 1<sup>er</sup> juillet 2014](#)) a prévu une action prioritaire pour réduire le nombre d'étudiants qui décrochent en cours de scolarité.

Pierre Jubault s'interroge sur le rôle de l'Observatoire de la Vie Etudiante, en rapport avec les remarques de l'AERES qui pointent le faible développement des activités associatives étudiantes.

Frédéric Fichot lui répond en insistant sur l'importance : des questions spécifiques à ces problématiques du futur questionnaire « étudiants » qui sera élaboré dans les prochains mois par la Commission Qualité et de la participation effective des étudiants membres de cette commission.

Eric Delattre clôt la séance en donnant rendez-vous à certains participants pour la mise en place des missions évoquées.